

Le 18 mars à 16h au siège de la CGT, 263 Rue de Paris, Montreuil.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MOBILISATION DES DROITS POUR LES CONTRACTUEL·LES !



La CGT Educ'Action Créteil a fait parvenir à tous les personnels contractuels gérés par la DPE 2, un questionnaire sur leurs conditions de travail et leur situation administrative et le résultat est sans appel !

Environ 250 réponses font ressortir un traitement administratif et économique subie par les agent-es contractuel·les de l'académie de Créteil. Ainsi, **le rectorat doit de l'argent à 36% des collègues** ! Ce chiffre est catastrophique. Quasiment tous·tes les nouveaux·elles contractuel·les de l'académie doivent **attendre 2 mois pour recevoir leur premier salaire**, puis ils et elles ont des soucis tout au long de leur carrière : retard de paiement de prime, de SFT, problème d'indices. Le problème de l'absence de subrogation fait de plus qu'ils reçoivent un double salaire en arrêt maladie, entraînant des trop-perçus qui les met dans des situations financières terribles.

Comment travailler normalement, comment se sentir reconnu.e et en confiance dans son travail en étant traité de la sorte ?

45% des collègues ont dû prendre leurs fonctions avant que leur contrat soit signé. Les gestionnaires de la DPE, en nombre largement insuffisant font face à l'explosion du recours aux non-titulaires et se retrouvent obligé·es de gérer "en mode très dégradé" leurs collègues.

Il est temps que les choses changent !

Un tiers des collègues disent subir des pressions hiérarchiques pour accepter des missions supplémentaires, un quart ne reçoivent jamais de réponse de la DPE2... Les situations de risques socio-organisationnels (appelés aussi risques psycho-sociaux) sont légions pour les contractuel·les, s'ajoutant à l'immense liste de ces risques pour tout les personnels de l'Education Nationale. **Il y a négligence et insuffisance sur la protection de la santé : impossibilité d'avoir des rendez-vous à la médecine de prévention, pression au renouvellement en cas de signalement RSST, obstacles énormes pour faire reconnaître les accidents de service ...**

LA SITUATION DES CONTRACTUEL·LES EN CHIFFRES :

- **Le rectorat doit de l'argent à 36% des contractuel·les.**
- **64% des contractuel·les ont déjà eu un problème de salaire.**
- **45% des contractuel·les ont déjà travaillé sans signer de contrat.**
- **37% des contractuel·les déclarent ressentir une différence de traitement avec les titulaires.**
- **Un tiers des collègues disent subir des pressions hiérarchiques pour accepter des missions supplémentaires.**
- **Un quart des collègues ne reçoivent jamais de réponse de la DPE2.**

Mobilisons- nous pour faire respecter nos droits et en gagner de nouveaux !

Construisons notre mobilisation dans nos établissements et le 18 mars à 16h en AG !

Contactez-nous à contact@cgteduccreteil.org pour recevoir une invitation

